

L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

88

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2012



Au sommaire du 12 avril 2012 :

L'édito qui clic	Page 2
Commission Exécutive de l'UL / Convocation :	Page 3
Tract SHAS / CGT Le Havre / Foyer féminin :	Page 4
Action CGT/SNU/SUD de l'UT76 et de la Direccte Hte Normandie / Communiqué de presse :	Page 5
Négociation Compétitivité Emploi / Tract CGT :	Pages 6 et 7
L'agenda revendicatif d'avril :	Pages 8 à 10
En direct des protocoles électoraux :	Page 11
Le programme de formation syndicale de l'UL :	Page 12
Salon des artistes ouvriers :	Page 13
Relais de Franklin :	Page 14
L'hebdo pratic' :	Pages 15 et 16

L'ÉDITO QUI CLIC

LE 22 AVRIL, VOTONS !

Par Manuela DONÀ - Secrétaire régionale de la CGT Douanes - Membre du bureau de l'UL

La CGT n'aurait pas le droit de s'exprimer en ces périodes de campagne électorale ??

Alors pourquoi la présidente du MEDEF, syndicat patronal, en aurait-elle le droit* ??

Oui, la CGT doit s'exprimer ! La première force syndicale du pays porte cette responsabilité. Plus qu'un droit, c'est un devoir !

Comment rester silencieux quand des candidats défendent ce que les salariés, par l'intermédiaire de leurs syndicats, dénoncent ?

Oui nous condamnons les candidats qui ne veulent pas abroger la RGPP (et ils sont nombreux ! 7 sur 10 en réalité...), qui ne veulent pas défendre et renforcer TOUS les services publics, qui veulent détruire le statut de la Fonction Publique et le code du travail, qui veulent imposer l'austérité, qui ne veulent pas négocier une véritable réforme du financement des retraites (réforme du financement qui permettrait de revenir à 37.5 annuités pour tous, un départ à taux plein à 60 ans et une reconnaissance de la pénibilité), qui veulent détruire la protection sociale intergénérationnelle pour l'offrir aux marchés.

Oui, nous les condamnons !

Alors de fait, nous luttons contre le candidat-président sortant (http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Bilan_Sarkozy.pdf), contre le F-haine (<http://www.cgt.fr/Pourquoi-le-FN-est-il-dangereux.html>), ennemi des travailleurs du public comme du privé, ou toute autre candidature qui ne serait pas porteuse d'un projet pour PLUS DE JUSTICE SOCIALE.

Comment être fonctionnaire et voter au centre, à droite ou à l'extrême droite ?

Donner sa voix à un candidat qui souhaite réduire les dépenses, casser le code du travail, imposer une politique d'austérité, laminer la sécurité sociale ou les retraites, vendre l'école et la santé, serait suicidaire pour les salariés (public, privé, ouvriers, employés, cadres), les jeunes, les précaires, les privés d'emploi, les retraités !

Oui la CGT défend (chaque jour de chaque année, avant, pendant, et après les périodes électorales) l'idée d'une société plus juste, à une école de l'égalité des chances, à des services publics socialement et économiquement utiles, partout sur le territoire, à un pôle financier public, à une transition écologique, à des pôles de santé publics garantissant les mêmes soins pour tous, à une véritable politique de l'emploi (pas une politique qui offre moins de cotisations et au final, beaucoup moins d'emplois pour les uns et beaucoup plus de dividendes pour les autres !), à une augmentation des salaires, à l'octroi de plus de pouvoir aux salariés dans les entreprises et les administrations, à une justice indépendante, etc.

Donc rien de choquant là-dedans ! Et tant mieux si certains candidats portent haut et fort certaines de nos propositions et nos valeurs, c'est bien la preuve que c'est possible !

Oui la CGT est porteuse d'espoir et d'envie, de progrès et d'attention, de propositions et de droits, de responsabilités et de projets, de principes et de valeurs. Cet espoir, ces propositions et ces valeurs sont portés par quelques-uns aujourd'hui !

Si la CGT est apolitique, elle n'est pas neutre. Affirmer le contraire serait incohérent et profondément hypocrite.

Militer dans un parti, c'est faire de la politique. Militer dans une association, c'est faire de la politique. Militer dans un syndicat, c'est faire de la politique. Réclamer une hausse de salaire, c'est faire de la politique. Revoir l'organisation du travail, c'est faire de la politique. Vouloir mettre fin aux suppressions d'emplois ou défendre services publics, c'est faire de la politique. TOUT est politique. La politique, c'est l'organisation de la citoyenneté, du vivre ensemble, même si le pouvoir actuel, aidé par le Medef, tente de nous en éloigner.

Il est grand temps, tous ensemble, de mettre fin à la spirale infernale du pouvoir financier et de reprendre, tous ensemble, espoir et envie d'y croire, parce que l'humain doit redevenir le centre de nos préoccupations. L'humain, c'est toi, c'est vous, c'est moi, c'est nous. Oui, nous on peut ! Alors le 22 avril, exprimons-nous !

[Laurence Parisot a encensé le bilan "extraordinaire" de Nicolas Sarkozy]*



Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin
119 cours de la République
76600 le Havre

Secrétariat : du lundi au vendredi
De 9h à 12h et 14h à 17h

Aux membres de la Commission Exécutive

Le Havre, le 11 avril 2012

Nos réf. : JR-RK/LD110412

Attention

Rendez-vous avant la CE à **07h30**, à
la gare **SNCF** (horloge) pour
distribution du 4 pages confédéral
au CCI et parkings **alentours**.

Chers Camarades,

Notre prochaine Commission Exécutive aura lieu le

MARDI 17 AVRIL à 09h00

ORDRE DU JOUR :

Président de séance : Pierre LEBAS

- Actualité sociale et revendicative (Laurent BRAGANCE),
- Vote de la CE pour UL partie intervenante dans l'affaire Belloncle-EDF (Patrick LEBALCH'),
- Organisation 1^{er} mai (Reynald KUBECKI - Jacques RICHER),
- Film au Sirius : Mémoire d'ouvriers (Philippe LECORRE),
- Forum de l'emploi aux Docks Café les 19 et 20 avril (Anita MENENDEZ),
- Point sur la Commission Exécutive du 11 mai 2012 à DIVES SUR MER (Reynald KUBECKI)

Nous comptons sur votre présence,

Fraternellement,

Les Secrétaires Généraux de l'UL CGT,

Jacques RICHER - Reynald KUBECKI

Union des Syndicats CGT du Havre – Cercle Franklin
Tél. : 02.35.25.39.75 – Fax : 02.35.24.47.03 – E.mail : cgtlehavre@wanadoo.fr



**Le Syndicat CGT du Foyer Féminin
Le Syndicat Havrais de l'Action Sociale CGT
L'Union des syndicats CGT du Havre**

s'indignent de la « transaction » en cours entre l'Association « Foyer Féminin » et la Fondation d'Auteuil, sous la bénédiction du Conseil Général.

OUI il s'agit bien d'une « transaction » : De valeurs, d'éthique, de déontologie, et ça **c'est inadmissible !**

OUI les syndicats CGT manifestent leur profond désaccord avec ces pratiques qui visent à balayer d'un revers de la main toute notion de laïcité.

OUI au respect des Conventions Collectives et à l'amélioration de celle du 15 Mars 1966 !

NON au Protocole Social d'une fondation qui ruine les acquis sociaux des salariés !

NON les salariés ne sont pas des enfants de chœur : ce sont des professionnels de l'éducation qui ne doivent pas devenir ni être assimilés à des animateurs pastoraux !

**ENSEMBLE, REFUSONS CETTE « TRANSACTION » et
EXIGEONS !!**

**- UN SURSAUT D'ORGUEIL DE NOS DIRECTIONS ET DES
ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION, ENDOCTRINÉS OU
AVEUGLÉS !!**

**- QUE NOTRE EMPLOYEUR RECOIVE AU PLUS VITE L'ENSEMBLE
DES SALAIRES DU FOYER FEMININ ET REPONDE ENFIN A LEURS
QUESTIONS ET A LEURS INQUIETUDES !!**

**- LE RESPECT DE NOTRE BIBLE : LE CODE DU TRAVAIL ET
PAS L'ÉVANGILE ET QUE LES ORGANISATIONS SYNDICALES
SOIENT ENFIN CONVOQUEES A DES NEGOCIATIONS ANNUELLES
OBLIGATOIRES !!**

Les syndicats CGT, SNU, SUD

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 10 avril 2012

Emotion et colère à l'UT 76 de la DIRECCTE de Haute Normandie suite au refus de l'administration de reconnaître les suicides des inspecteurs du travail Romain Lecoustre et Luc Béal-Raynaldi comme accidents de service.

Des centaines d'agents des DIRECCTE ont écrit au Ministre chargé du travail, Xavier Bertrand et au Directeur général du Travail, Jean-Denis Combrexelle **pour exiger la reconnaissance immédiate des suicides en accidents de service.**

Ceci, sans recourir à l'avis des commissions de réforme qui doivent se réunir les, 12 et 19 avril 2012

Les syndicats appellent à un rassemblement devant la sous-préfecture du Havre

95, Boulevard de Strasbourg, LE HAVRE
Le jeudi 12 avril à 14h00

Contacts :

Delphine BRILLAND 06 83 48 41 13

Mathieu AMANS 06 71 55 60 05

Thierry BLAY 06 99 03 54 56



Négociation compétitivité-emploi

Le patronat veut la peau du contrat de travail !

Des négociations nationales se tiennent actuellement et les employeurs proposent un texte qui permettrait de baisser les salaires et faire varier la durée du travail par accord d'entreprise, ceci en échange d'un hypothétique engagement à maintenir l'emploi.

Concrètement, ce projet d'accord permettrait aux employeurs de modifier des éléments fondamentaux de votre contrat de travail, tel que durée du travail, conditions de travail, aménagement du temps de travail et rémunération.

Si le salarié venait à résister et refuser ces modifications, l'employeur pourrait le licencier sans avoir à invoquer de motif !

En résumé voilà le monde de demain version Medef :

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Le contrat de travail	Votre rémunération, votre durée du travail sont souvent fixées dans votre contrat de travail. L'employeur ne peut pas les modifier sans votre accord.	Dès que l'entreprise prétendrait pressentir des problèmes économiques à venir, elle pourrait négocier un accord de baisse des rémunérations, de variation de la durée du travail ! Ces modifications vous seraient imposées par accord d'entreprise. Si vous les refusiez vous seriez licenciés !
Le licenciement	Vous refusez la modification de votre contrat de travail. L'employeur ne peut pas vous licencier pour ce refus. Eventuellement, s'il démontre que l'entreprise connaît des difficultés, il peut vous licencier pour motif économique, avec les garanties attachées à ce type de rupture (reclassement, contrat de sécurisation professionnel ...) Si vous êtes dix à refuser cette modification, l'employeur doit faire un plan de sauvegarde de l'emploi.	Lorsque l'accord d'entreprise vous imposerait une modification de votre contrat de travail (rémunération, durée du travail...) et que vous la refusez, votre licenciement ne serait pas considéré comme économique. Votre motif de licenciement serait inattaquable devant un juge ! Le comité d'entreprise ne pourrait pas vérifier la réalité des difficultés économiques, faire des propositions alternatives aux licenciements, défendre vos intérêts. De plus, l'employeur échapperait aux obligations propres à ce type de licenciement (reclassement, contrat de sécurisation professionnel, ..) !

La CGT refuse de négocier le chantage à l'emploi en renonçant aux garanties du Code du travail et des contrats de travail pour répondre à la logique libérale !

Ce projet d'accord, négocié dans la précipitation permettrait aux entreprises de soumettre le contenu de vos contrats de travail aux aléas économiques !

Et en échange de vos sacrifices...aucune contrepartie ! Si les employeurs doivent s'assigner un objectif de maintien de l'emploi, ils ne pourront pas être sanctionnés en cas de non respect de cet engagement !

Concrètement, plus de souplesse pour l'employeur et moins de garanties pour le salarié.

De plus, le Medef indique clairement que les dirigeants et actionnaires ne seront pas contraints de faire le même effort que les salariés ! En clair, pendant que les salariés voient leur rémunération baisser, celles des dirigeants restent intactes et

les actionnaires continuent à toucher des dividendes!

Au final, les entreprises pourraient donc baisser les rémunérations pour augmenter leur profit ! Bel exemple de justice sociale !

À l'image des politiques d'austérité et de déréglementation que l'on tente d'imposer à tous les salariés en Europe, cet accord ne répond en rien aux difficultés que peuvent connaître certaines entreprises : **son seul objectif est de casser des garanties sociales !**

Pour sortir de la crise, il faut augmenter les salaires, développer l'emploi et les qualifications

Face au patronat qui veut imposer rapidement l'accord lors d'une séance de négociation le 13 avril, la CGT lance un processus de motion à envoyer par les syndicats au Medef portant le refus de négocier le chantage à l'emploi.

Votre intervention est indispensable !

Nous vous invitons à soutenir la motion syndicale sur :

www.cgt.fr

et à proposer sa signature à tous vos contacts.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :



Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :
.....

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**

L'AGENDA

REVENDICATIF

AVRIL



RASSEMBLEMENT A LA SOUS-PREFECTURE DU HAVRE à 14H00
*organisé par les syndicats de l'Inspection du Travail pour
exiger la reconnaissance immédiate des suicides des agents
de l'Inspection du Travail en accidents de service.*



Débrayage à l'association le « Foyer féminin » (Foyer Escale
+ Centre Maternel AZUR) **de 9h à 10h**

Venez soutenir les salariés qui distribueront un tract aux
administrateurs, pour manifester leur désaccord contre l'absorption
par la fondation d'Auteuil et des pratiques qui visent à balayer d'un
revers de la main toute notion de laïcité !

RDV dès 8h45 à l'entrée du Siège (40 rue d'Eprenesnil - derrière la
Brasserie Paillette).

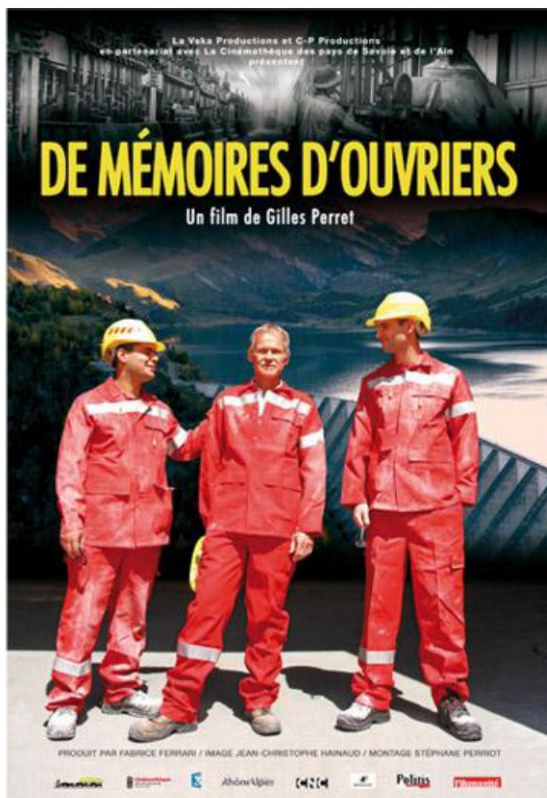


DISTRIBUTION DU 4 PAGES CONFEDERAL

RDV à 07h30 à la gare SNCF (horloge)

à 09h00 : CE de l'UL

à 14h00 à l'UL Réunion des Collectifs « Conquête » et « Communication »



Projection spéciale avec
débat du film

« De mémoires d'ouvriers »
de Gilles Perret au Sirius

le 19 avril à 20h00



RENCONTRES POUR L'EMPLOI – DOCKS CAFE

Distribution du 4 pages confédéral

de 9h à 18h

Inscrivez-vous auprès de Lydia pour indiquer les créneaux horaires durant lesquels vous pouvez distribuer.



Réunion du Collectif « FORMATION SYNDICALE »

à 09h00 à l'UL

ORDRE DU JOUR : BILAN DU NIVEAU I DE MARS, PRÉPARATION DU NOUVEAU NIVEAU I, PRÉPARATION DES STAGES À VENIR

En direct des protocoles d'accords électoraux...



Protocoles signés chez :

- ➡ **TLCM (Transport de denrées périssables)**
- ➡ **DISNOR LEADER PRICE**
- ➡ **JAMAIN**
- ➡ **APF**
- ➡ **ABSOLU SERVICES PROPRETE**

Faites parler de la **CGT** pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

pour présenter une liste **CGT**, et pour voter **CGT** !

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

NOUVEAUX MODULES AJOUTES !

Janvier

Du 16 au 20 ⇒ Niveau I

26 et 27 ⇒ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Juin

Du 04 au 08 ⇒ Niveau I

28 et 29 ⇒ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Février

16 et 17 ⇒ Délégué du Personnel

Annulé

Septembre

Du 24 au 28 ⇒ CHSCT

Mars

Du 19 au 23 ⇒ Niveau I

Octobre

11 et 12 ⇒ Délégué du Personnel

25 et 26 ⇒ Feuille de paie / Protection
sociale

Avril

Novembre

Du 26 au 30 ⇒ Niveau I

Mai

25 ⇒ Représentativité

Décembre

03 et 04 ⇒ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 21 mai et 12 novembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

L'Union des Syndicats CGT présente le
**60^{ÈME} SALON DES
ARTISTES OUVRIERS**



Laignel Françoise

**Salle
des Fêtes
Franklin**

Du vendredi 27 avril au jeudi 24 mai 2012

**Ouvert tous les jours
de 10h à 12h
et de 14h30 à 18h**

Sauf le dimanche matin

**Entrée libre
Tél. 02 35 25 39 75
cgtlehavre@orange.fr**



Berthelot Bernard

Imp. LSP - La Petite Presse - La Havre

VERNISSAGE LE 27 AVRIL A 18H00

**Nous avons besoin de bénévoles pour le montage les 23 et 24 avril
ainsi que pour le démontage le 24 mai en fin d'après-midi et le 25 mai
Merci de vous inscrire auprès de Lydia**

l'union des syndicats cgt du havre organise :

Vendredi 08 juin 2012

Le 5^{ème} relais de Franklin



Un relais cumulé de 10kms par équipe de 4

Départ à 19h00

Départ / Arrivée Quai de Saône dans le quartier de l'Eure

COURSE OUVERTE A TOUS

Nombreux lots et barbecue à l'arrivée

Contact : relaisfranklin@yahoo.fr

Nous avons besoin de bénévoles et de signaleurs !

Inscriptions sur relaisfranklin@yahoo.fr

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !



Le tract 4 pages « changer de politique » sur le bilan du quinquennat Sarkozy est disponible à l'accueil de l'UL pour distribution dans les entreprises

Les reçus syndicaux pour les déclarations de revenus 2011 sont en cours d'envoi, merci de prévenir Lydia si votre adresse a changé.

CGT : Agnès Naton, choix contesté de Thibault pour lui succéder :

<http://www.rue89.com/rue89-eco/2012/04/01/cgt-agnes-naton-choix-conteste-de-thibault-pour-lui-succeder-230760>

Projet industriel Renault Sandouville, le projet industriel proposé par la CGT :

<http://www.1projet-lavenir.com/>

Les petits business des économistes médiatiques dévoilés dans un livre :

<http://www.rue89.com/rue89-eco/2012/03/29/les-petits-business-des-economistes-mediatiques-devoiles-dans-un-livre-230548>

Et les dernières publications du blog de l'UL :

<http://ulcqtlehavre.hautetfort.com/>



*C'est le printemps, profitez-en !
TLCVacances vous offre un bouquet de promos*

Week-end de Pâques - du vendredi 06 au lundi 09 avril

- * Dives sur Mer – chalet 4 pers. - 200 €
- * Aiguillon sur Mer – chalet 5 pers. - 130 €
- * Mont Saint-Michel – mobil home 4/6 pers. - 200 €

Nos coups de coeur pour les vacances de Pâques

07 au 14 avril

- * Ile de Ré – mobil home 5/7 pers. - 120 €
- * Longeville – cottage 5/6 pers. - 120 €
- * Dives sur Mer – chalet 4 pers. - 325 €
- * Noirmoutier – villa 5 pers. - 249 € / villa 6 pers. - 279 €
- * Calviac en Périgord – chalet 4 pers. - 250 €
- * Espelette – chalet 6 pers. - 204 €
- * Saint-Aygulf – chalet 6 pers. - 199 €

28 avril au 05 mai

- * Noirmoutier – villa 5 pers. - 389 € / villa 6 pers. - 446 €
- * Calviac en Périgord – chalet 4 pers. - 250 €
- * Espelette – chalet 6 pers. - 272 €
- * Saint-Aygulf – chalet 6 pers. - 250 €
- * Propriano – chalet 5 pers. - 300 €

14 au 21 avril

- * Ile de Ré – mobil home 5/7 pers. - 185 €
- * Longeville – cottage 5/6 pers. - 222 €
- * Dives sur Mer – chalet 4 pers. - 365 €
- * Noirmoutier – villa 5 pers. - 311 € / villa 6 pers. - 356 €
- * Calviac en Périgord – chalet 4 pers. - 250 €
- * Espelette – chalet 6 pers. - 238 €
- * Saint-Aygulf – chalet 6 pers. - 250 €
- * Propriano – chalet 5 pers. - 300 €

21 au 28 avril

- * Longeville – cottage 5/6 pers. - 255 €
- * Noirmoutier – villa 5 pers. - 363 € / villa 6 pers. - 416 €
- * Calviac en Périgord – chalet 4 pers. - 250 €
- * Espelette – chalet 6 pers. - 255 €
- * Saint-Aygulf – chalet 6 pers. - 250 €
- * Propriano – chalet 5 pers. - 300 €



Vacances Eté

**Il est encore temps de réserver
Disponibilités juillet et août**

Noirmoutier – Oléron
Saint-Vincent sur Jard
Souillac – Saint-Aygulf,...

Week-ends Ascension - Pentecôte

Dives sur Mer – Saint-Vincent sur Jard – Noirmoutier
Souillac – Saint-Cyprien – Saint-Aygulf,...

Tarif à partir de 120 €

*30 juin au 14 juillet
Partez matin !*

Des réductions jusqu'à 30 %

Consultez notre site internet

Les brèves

- ☀ **Agrément** : nouvel agrément pour TLCVacances : immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours
- ☀ **Déménagement** : TLCVacances fait ses cartons le 01 juin pour emménager au 45 rue Gustave Nicolle au HAVRE



Retrouvez toute l'actualité, promotions, catalogues, nouveautés sur :

www.tlcvacances.fr

Réservations et paiements sécurisés en ligne - Tél. : 02.35.21.69.63 - reservations@tlcvacances.fr